

Cfdt:

**SCHNEIDER
ELECTRIC**

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Evolution de l'Abondement

La Direction répond
favorablement à
l'évolution du
montant de
l'abondement.

C'était une demande
de la Cfdt.

Enfin et cela faisait
très longtemps... le
montant des 1404€
va évoluer.

Négociation au 3^{ème}
trimestre 2024.



PARTAGE DE LA VALEUR

Une nouvelle
négociation sur
le partage de la
valeur en cas
d'augmentation
des bénéfices de
l'entreprise sera
lancée très
prochainement

**1^{ER} SYNDICAT
EN FRANCE**

Ne pas jeter sur la voie publique, merci.

LE TRACT

TOUT CE QUE
VOUS DEVEZ SAVOIR SUR

SEI/SEF

12 juin 2024

Négociation accord Intéressement 2024 & 2025 = 3 nouveaux critères

Quelques évolutions dans le nouvel accord d'intéressement pour les deux prochaines années. La Direction répond favorablement à la **Cfdt** sur 2 points

Lors de la dernière réunion de discussions sur les futurs critères de l'intéressement 2024 et 2025, le 11 juin, la Direction a fait ses dernières propositions. Face aux commentaires des Organisations Syndicales des 15 et 22 mai derniers, des points nouveaux ont été apportés.

La part « **Groupe** » qui représentera 5% de l'enveloppe (pas de changement) verra un nouveau critère économique apparaître et une nouvelle méthode de calcul (système additionnel => plus favorable en paiement selon la moyenne des 3 dernières années).

Une évolution positive est aussi à noter : Les taux de paiement du mini et de la cible à atteindre sont augmentés (voir tableau ci-dessous). **C'était une demande de la Cfdt.**

Critères Part GROUPE	Mini	Cible	Maxi	Poids
Schneider Sustainability Impact	6,7	7,4	8,1	40%
Taux atteinte critère EBITA/CA	0,6pt	1pt	1,4pt	30%
Nouveau Croissance organique des ventes monde	7%	10%	13%	30%
Résultat Part Groupe	1,10%	2,75%	5%	

Nouveau

La part « **SEI SEF** » qui représentera 5% de l'enveloppe (pas de changement) verra deux nouveaux critères apparaître sans changement sur le mode de calcul.

Sur l'un des nouveaux critères, la **Cfdt** est très mitigée. L'introduction de l'indicateur des coûts de structures (SFC) pourrait impacter le résultat du taux de paiement. Ce critère est réparti à 80% de coûts de personnel (dont salaires et intéressement...), taxes et de 20% de frais voyages, promotions, frais externes, marketing, communication... **A suivre de près !**

Critères Part Locale SEI SEF	Mini	Cible	Maxi	Poids
Performance France	0,4%	1,6%	2%	40,0%
Croissance organique des ventes France	4%	6%	8%	50,0%
Evolution marge commerciale France	0,2%	0,4%	0,6%	30,0%
Nouveau Evolution des couts de structures (SFC)	4,7%	3,7%	2,7%	20,0%
Performance Industrielle et Energétique	0,4%	1,6%	2%	40,0%
Productivité DVC GSC Europe	1,9%	3,9%	5,9%	30,0%
Productivité DVC ETO	3,0%	3,5%	4,0%	20,0%
Evolution des coûts ETO et GSC Europe	4,6%	3,6%	2,6%	30,0%
Nouveau Amélioration de la performance énergétique France	-16,0%	-16,5%	-17,0%	20,0%
Sécurité France	0,2%	0,8%	1%	20,0%
Security Opportunities (SOR)	0,8%	1,0%	1,25%	70,0%
Medical Incident Rate (MIR)	0,82%	0,77%	0,65%	30,0%
Résultat Part SEI SEF	1%	4%	5%	

Concernant le nouveau critère sur l'amélioration de la performance énergétique France, la **Cfdt** espère que la Direction ne coupera pas le chauffage pour atteindre la cible !

+ D'INFOS SUR : cfdt-schneider-electric.fr